

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 018-2019 du 26 février 2019, Monsieur le Maire de Portel-des-Corbières a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de Portel-des-Corbières.

L'enquête publique se déroulera en mairie de Portel-des-Corbières, du 20 mars au 23 avril 2019 inclus.

Monsieur Claude CRIADO, major de gendarmerie retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier en date du 28 janvier 2019.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Portel-des-Corbières pendant toute la durée de l'enquête, du 20 mars au 23 avril 2019 inclus, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h, à l'exception des jours fériés. Le dossier d'enquête publique sera également disponible, durant l'enquête publique, sur le site internet de la commune de Portel-des-Corbières à l'adresse suivante : www.portel-des-corbieres.fr

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Portel-des-Corbières - A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur - Projet de Plan Local d'Urbanisme - 10 avenue des Corbières - 11490 PORTEL-DES-CORBIERES.

Le public pourra également transmettre ses observations au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : mairie.portel.corbieres@wanadoo.fr

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie de Portel-des-Corbières pour recevoir le public aux dates et heures suivantes :

- le mercredi 20 mars 2019 de 15 heures à 18 heures
- le mardi 9 avril 2019 de 10 heures à 13 heures
- le mardi 23 avril 2019 de 15 h à 18 heures.

La personne responsable du projet de PLU auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Roger BRUNEL, Maire, 10 avenue des Corbières – 11490 PORTEL-DES-CORBIERES – 04 68 48 28 00.

A la date de clôture de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera ensuite d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de la commune de Portel-des-Corbières son rapport et ses conclusions motivées. Ces documents seront ensuite mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication de tout ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Le projet de PLU sera soumis à l'approbation du conseil municipal de Portel-des-Corbières, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques consultées, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.